

DÉCISION DU MAIRE

Décision N° 115-2022	MOYENS GENERAUX <u>MARCHE DE PRESTATION DE SERVICE</u> <ul style="list-style-type: none"> • Marché n° 2022-35 : Prestation d'entretien des locaux communaux – Lot 1 : Nettoyage et entretien des bâtiments sportifs et scolaires
---------------------------------	--

Le Maire,

VU le Code de la commande publique ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la Délibération du Conseil Municipal en date du 9 juillet 2020, portant délégation du Conseil Municipal au Maire en termes de « marchés publics », en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'inscription faite au Budget principal de la Ville ;

VU la consultation lancée par les « Services Techniques » ;

VU le résultat de l'ouverture des plis et l'analyse des offres établies par les Services ;

CONSIDÉRANT l'ensemble du dossier ;

Prend la décision suivante :

Article 1. **ARRÊTE** la passation d'un marché public de prestation de service n° 2022-35, lot n° 1, destiné au nettoyage et à l'entretien des bâtiments sportifs et scolaires, aux conditions suivantes :

Attributaire	Montant du marché	Durée du marché
ABER PROPRETE SAPHIR 8 rue Duguay Trouin 44800 SAINT HERBLAIN	93 263,62 € HT + prix unitaires	1 an à compter du 01/02/2023, reconductible 1 fois pour une durée d'1 an

Article 2. **DECIDE** d'en informer les candidats ayant déposé une offre.

Article 3. **CHARGE** le Service "Finances - Marchés", les "Services Techniques", Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Trésorière municipale de l'exécution de la présente Décision qui sera publiée et transmise à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

Article 4. Communication en sera faite lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Clisson, le 20 décembre 2022

Par délégation du Conseil Municipal,
Xavier Bonnet
 Maire

Décision transmise à la Préfecture

le **21 DEC. 2022**

et affichée

le **23 DEC. 2022**



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Marché n. 2022-35 : Prestation d'entretien des locaux communaux - Lot 1 : Nettoyage et entretien des bâtiments sportifs et scolaires

Date de transmission de l'acte 21/12/2022

Date de réception de l'accusé 21/12/2022

de réception :

Numéro de l'acte : DEC115-2022 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 044-214400434-20221220-DEC115-2022-AR

Date de décision : 20/12/2022

Acte transmis par : Florence GROLIER

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.10. marchés passés selon une procédure adaptée (MAPA)